

La grippe ce n'est pas rien !

Mis en ligne le mardi 26 novembre 2013

La grippe saisonnière est une infection respiratoire très contagieuse qui peut entraîner des complications graves, voire mortelles pour les personnes à risque (infection bactérienne grave, aggravation d'une maladie chronique déjà existante : diabète, insuffisance cardiaque, respiratoire...).



Lorsqu'on avance en âge, l'organisme réagit moins bien aux infections et on devient fragile face à la grippe. C'est pourquoi l'Assurance Maladie prend en charge à 100 % la vaccination contre la grippe pour les personnes de 65 ans et plus, pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et plus largement toutes les personnes à risque.

Si vous êtes concerné, l'Assurance Maladie vous a adressé un courrier avec un imprimé de prise en charge. N'attendez pas pour vous faire vacciner, plus tôt vous serez vacciné plus vite vous serez protégé.

La composition du vaccin est adaptée chaque année en fonction des virus qui circulent. Vous devez donc vous faire vacciner tous les ans. De plus en vous vaccinant vous protégez aussi vos proches !




N'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre pharmacien.



► Vous pouvez contacter la CPAM des Landes au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

EN SAVOIR PLUS

 ameli-santé.fr 

 « La grippe, ce n'est pas rien. Alors, je fais le vaccin »

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/toute-l-actualite/actualite-23.html>